

Améliorer son logement : les aides

De multiples aides et acteurs existent sur le territoire de Le Mans Métropole pour accompagner les propriétaires dans leur projet de rénovation de leur patrimoine (résidence principale ou logement mis en location).

LES AIDES DE L'ANAH



Conditions

- le logement est achevé depuis au moins 15 ans,
- ne pas avoir commencé les travaux avant le dépôt du dossier,
- les travaux sont d'un montant minimum de 1 500 €,
- les travaux doivent être réalisés par des professionnels (achat et pose).

Conditions spécifiques selon les bénéficiaires

Plafonds de ressources pour les propriétaires occupants

Nombre de personne composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes en €	Ménages aux ressources modestes en €
1	14 360	18 409
2	21 001	26 923
3	25 257	32 377
4	29 506	37 826
5	33 774	43 297
Par personne supplémentaire	4 257	5 454

Attention : plafond à comparer avec le Revenu Fiscal de Référence en bas de votre feuille d'imposition.

Obligation de conventionner le logement pour les propriétaires bailleurs

Le propriétaire bailleur doit signer une convention avec l'Anah qui implique de respecter des plafonds de loyer et des plafonds de ressources des locataires. Cette convention donne également accès à un abattement fiscal.

Des plaquettes d'information plus détaillée sont à votre disposition en mairie sur ce sujet :



Nature des travaux subventionnables

Les travaux sur des logements indignes, très dégradés, moyennement dégradés (sauf les travaux d'embellissement) :

Public	Plafond de travaux subventionnables	Taux de subvention Anah
Propriétaires occupants	De 20 000 € HT à 50 000 € HT	50 % du montant HT des travaux
Propriétaires bailleurs	750 ou 1000€/m ² dans la limite de 80 m ²	De 15 à 45% du montant HT des travaux

Les travaux de rénovation énergétique : isolation, remplacement d'un mode de chauffage, ventilation, pose de menuiseries performantes...

Public	Plafond de travaux subventionnables	Taux de subvention Anah
Propriétaires occupants	20 000 € HT	De 35 % à 50 % du montant HT des travaux en fonction du plafond de ressources
Propriétaires bailleurs	750 €/m ² dans la limite de 80 m ²	De 15 à 35% du montant HT des travaux

Les travaux d'adaptation au handicap et au vieillissement : adaptation de la salle de bain, aménagement d'une pièce supplémentaire, aménagement de l'accès extérieur du bâtiment...

Public	Plafond de travaux subventionnables	Taux de subvention Anah
Propriétaires occupants	20 000 € HT	De 35 % à 50 % du montant HT des travaux en fonction du plafond de ressources
Propriétaires bailleurs	750 €/m ² dans la limite de 80 m ²	De 25 à 45% du montant HT des travaux

LES ACTEURS POUVANT VOUS RENSEIGNER ET VOUS ACCOMPAGNER

Les PRIS – Points Rénovation Info Service

Deux points d'accueil existent pour conseiller gratuitement sur les travaux à entreprendre et informer sur les possibilités de financement :

La délégation locale de l'Anah pour les propriétaires éligibles aux aides de l'Anah

Direction départementale des territoires
19 Boulevard Paixhans - CS 10013 - 72042 Le Mans cedex 9
Bureaux ouverts au public de 9 h à 11 h - sur rendez vous l'après-midi
02 72 16 40 19

[Contacter : ddt-anah@sarthe.gouv.fr](mailto:ddt-anah@sarthe.gouv.fr)



L'Espace Info Energie (EIE) pour les propriétaires éligibles et non éligibles aux aides de l'Anah

Association Sarthe Nature Environnement
10 rue Barbier - 72000 Le Mans
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 12 h - sur rendez vous l'après-midi.
0 810 036 038 ou 02 43 28 47 93

[Contacter : eie72@ville-lemans.fr](mailto:eie72@ville-lemans.fr)



L'EIE, LE SPÉCIALISTE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Il est possible de contacter l'**Espace Info Energie** qui conseille, informe sur la maîtrise des énergies et le recours aux énergies renouvelables.

Pour en savoir plus :

www.info-energie-paysdelaloire.fr

www.ademe.fr

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

LES OPÉRATEURS ANAH (MONTAGE DES DOSSIERS)

2 opérateurs agréés par l'Anah interviennent sur le territoire de Le Mans Métropole pour accompagner les propriétaires privés (propriétaires occupants et propriétaires bailleurs) dans leur projet d'amélioration de l'habitat : visites, conseils sur les travaux à entreprendre, simulations sur les aides possibles, montage des dossiers de demandes de subventions auprès de l'Anah et autres financeurs.

Voici leurs coordonnées :

SOLIHA

47, Rue Paul Ligneul – 72 000 Le Mans
02 43 42 12 72

Contact.sarthe@solihha.fr

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

CITEMETRIE

3, Allée Jean Jaurès – 72 000 Le Mans
02 52 35 04 26

Citemetrie72@citemetrie.fr

SARTHE
CITÈMÈTRIE

ACTION LOGEMENT

Le réseau Action Logement accompagne notamment les salariés du secteur privé dans leur recherche de logement locatif et peut ainsi proposer des candidats locataires aux propriétaires bailleurs au profil adapté aux caractéristiques des logements.

ActionLogement 

Pour plus de renseignements sur ce service :

- Consultez le site www.actionlogement.fr
- Contactez ACTION LOGEMENT - Agence Le Mans au 02 43 39 56 78.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Sur Le Mans Métropole, environ 30% de propriétaires occupants sont éligibles aux aides de l'Anah.

En 2016, 163 propriétaires occupants et 14 propriétaires bailleurs ont bénéficié des aides à l'amélioration de l'habitat de l'Anah sur la communauté urbaine du Mans.

Exemple de rénovation énergétique d'un logement d'un propriétaire occupant

Projet accompagné par l'opérateur
CITEMETRIE

CITĒMĒTRIE



Avant travaux

Maison individuelle de
type T4, des années 1950,
de 110,00 m²

Couple avec 2 enfants



Après travaux

Travaux : Remplacement d'une ancienne chaudière fioul au gaz de ville, isolation des murs des chambres et de la cuisine, isolation du plancher bas, remplacement des menuiseries bois simple vitrage par des fenêtres PVC, isolation des combles perdues.

Travaux T.T.C.	: 19 606.66 €
Subvention ANAH	: 9 292 €
Prime Habiter Mieux	: 1 858 €
Aide du Département	: 500 €
Aide de la Région	: 4 000 €
Restant à charge	: 4 067.86 €

**Exemple de réhabilitation complète d'un logement très dégradé et
destinée à la location**

Projet accompagné par l'opérateur
SOLIHA

SOLIHA